



# RAPPORT DÉCHETS

20  
18

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

> Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés



## **Siège de la Communauté de Communes du Pays de Mormal**

**18 Rue Chevray - 59530 LE QUESNOY**  
Tél. : 03.27.09.04.60  
Fax : 03.27.09.04.69  
[www.cc-paysdemormal.fr](http://www.cc-paysdemormal.fr)

## **Pôle technique et environnement CCPM**

**4 avenue de la légion d'honneur, Caserne Clarke,**  
59 550 Landrecies.  
Tél. : 03.27.77.52.35.  
Fax : 03.27.07.00.81



# SOMMAIRE

## RAPPORT DÉCHETS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

### LA COLLECTIVITÉ P.4

Carte et fiche d'identité p.4

### OPÉRATIONS DE COLLECTE P.5

Système et fréquence p.5  
Collecte en porte à porte p.6  
Le contrat avec Eco-Emballages p.7  
La convention avec Eco-Folio p.8

### RAPPORT DU COLLECTEUR P.9

Synoptique des flux de déchets p.9  
Données Avesnois Environnement/CCP p.10

### TONNAGES COLLECTÉS P.11

Présentation du SMIAA p.11  
Pour savoir l'essentiel p.12  
Les résultats et erreurs de tri p.13

### LES ENCOMBRANTS P.14

Présentation du système p.14/15

### LES DÉCHETTERIES P.16

La fréquentation et le fonctionnement p.16  
Les déchets acceptés p.17  
Les conditions d'accès p.16/17  
La déchetterie de Poix-du-Nord p.18

### LA COMMUNICATION P.18

Les animations p.18/19

### LES ACTIONS DE PRÉVENTION P.20

L'opération poules en Pays de Mormal p.20

### BUDGET ANNUEL P.21

Budget annuel du service p.21

*Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier, et au décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000*



DEVENIR DES DÉCHETS

## PRÉSENTATION

### LA COLLECTIVITÉ EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

La Communauté de Communes du Pays de Mormal est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) situé dans le Département du Nord, arrondissement d'Avesnes sur Hèle.

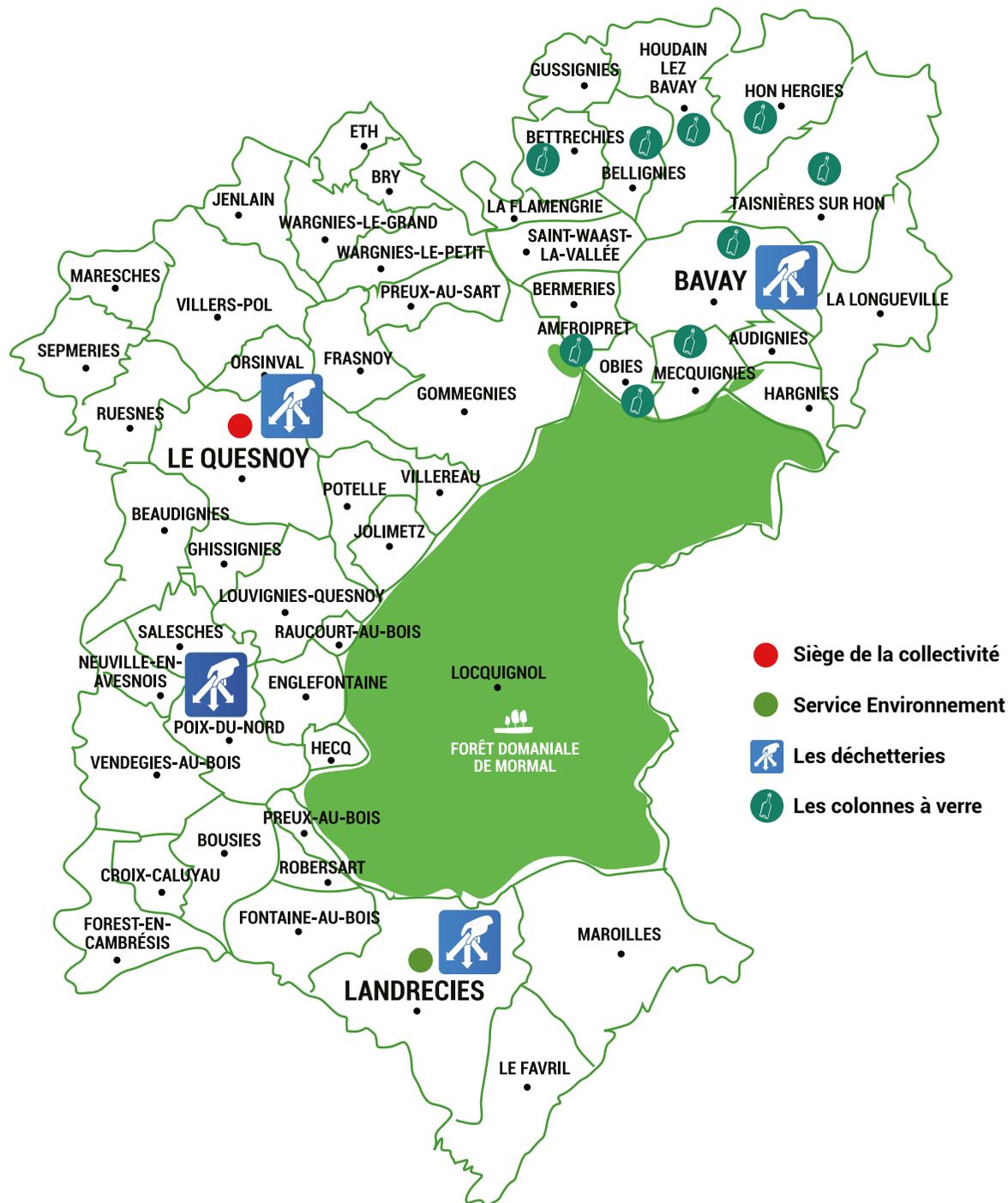


Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Mormal est Guislain CAMBIER, Maire de Potelle et Président du Parc Naturel Régional de l'Avesnois (PNRA); la Vice-Présidente en charge de l'Environnement est Danièle DRUESNES, Maire de Bellignies.

La Communauté de Communes du Pays de Mormal exerce certaines compétences en lieu et place des communes, dont notamment, la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés et des encombrants. Elle assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés sur les 53 communes membres, ce qui représente **48 314 habitants (population municipale) pour 19 511 ménages (21 189 logements).**



La Communauté de Communes du Pays de Mormal est adhérente du Syndicat Mixte de l'arrondissement d'Avesnes (SMIAA) pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers.



- Siège de la collectivité
- Service Environnement
- Les déchetteries
- Les colonnes à verre

# LA COLLECTE

20  
18



**FLAMME  
ENVIRONNEMENT**

*Le Savoir Propre*

Elle est effectuée par l'entreprise AVESNOIS Environnement (groupe FLAMME). Le camion utilisé est l'Evolu'tri. Il collecte les 3 flux (Verre, OM\*, déchets recyclables) en simultanément, au porte à porte, une fois par semaine, sur les 53 communes de la CCPM.



**Camion Triflux  
Evolu'tri (brevet Flamme  
Environnement)**

## LE SYSTÈME DE COLLECTE

Tous les foyers sont équipés :

- d'un bac de tri bi-compartmenté pour le verre et les autres déchets recyclables (papier, carton, bouteille et flacon plastique, ...)
- d'un bac pour les OM\*

Le parc de bacs est géré en régie sur l'ensemble de la CCPM depuis le 01/07/2015.

En 2018, 1 041 Interventions de réalisés sur le terrain (remplacements de bacs, nouvelles dotations, réparations / diverses casses ...), soit 148 Interventions en moins / 2017.



**1041**

Interventions de réalisées sur le terrain (remplacements de bacs, nouvelles dotations, réparations / diverses casses ...)

© Eco-Folio

## LA FRÉQUENCE DE COLLECTE

La collecte des déchets ménagers en porte à porte s'effectue également les jours fériés (y compris le 1<sup>er</sup> mai).

Une refonte des tournées de collecte a eu lieu à compter du 12/10/2015. La collecte débute dès 5h00 ou 6h00 du matin et se termine vers 22h00 le soir.



Pour ramasser tous ces déchets, Avesnois environnement a parcouru 199 475 km. Cela équivaut à quasiment cinq fois le tour de la Terre.

## COLLECTE EN PORTE À PORTE

FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE	MODE D'EXPLOITATION	FRÉQUENCE DE COLLECTE	CONTENANT	% POPULATION DESSERVIE
Ordures ménagères résiduelles	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac gris foncé, bac gris clair avec couvercle vert	100%
Verre	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac vert cloisonné ou non, bac gris cloisonné couvercle bordeaux, bac gris cloisonné couvercle jaune et bleu	100%
Autres emballages hors verre	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac marron, bac vert cloisonné, bac gris cloisonné couvercle bordeaux, bac gris cloisonné couvercle jaune et bleu	100%
Encombrants 1 <sup>ère</sup> collecte au 24/08/2016	C2Rinsertion	Inscription téléphonique	En tas sur la voie publique	100%

C1 = collecte 1 fois par semaine

## COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE



Flux de déchets collectés en apport volontaire



Mode d'exploitation



Mode de dépôts

Colonnes

Densité

1

colonne pour 688 habitants

(territoire ex-CCB)

Totale

14 colonnes à verre

## LE CONTRAT AVEC ECO-EMBALLAGES :

filières et exutoire des déchets  
(collecte + déchetteries)

La CCPM a signé un contrat avec CITEO le 01/01/2018 (barème F). Ce contrat est signé pour une durée de 5 ans (fin le 31/12/2022). Il intègre les contrats de reprise des différents matériaux recyclables selon les conditions établies et assure un soutien financier à la tonne triée et aux actions et moyens de communication mis en place.

# CITEO

Le nouveau nom  
d'Eco-Emballages et Ecofolio

ECO-EMBALLAGES ET ECOFOLIO  
deviennent CITEO le 08/09/2017.

La CCPM a retenu les filières suivantes selon les anciens  
contrats des 3 ex-collectivités (CCB, CCQ et 2C2M)



ARCELOR  
pour l'acier et cartons



REGEAL AFFIMET  
pour l'aluminium



O-I MANUFACTURING  
pour le verre



VALORPLAST  
pour le plastique



REVIPAC  
pour les briques  
alimentaires



DEA (Déchets  
d'Equipements  
d'Ameublement) en  
déchetterie de LE  
QUESNOY depuis  
septembre 2017.

# LA CONVENTION AVEC ECO-FOLIO, ÉCO-ORGANISME DES PAPIERS



La convention avec Eco-folio est signée pour une durée de 5 ans (fin au 31/12/2016). Une prolongation d'un an a été effectuée (fin de contrat au 31/12/2017).

Eco-folio accompagne et finance la collecte, le tri et le recyclage des papiers (journaux, magazines, publicités, catalogues, courriers...).

## Rappel sur les papiers à jeter dans le bac de tri



Journaux  
Magazines



Courriers  
Lettres



Livres  
Cahiers



Catalogues  
Annuaire



Feuilles  
Enveloppes



Publicités  
Prospectus



Inutile de les froisser ou de les déchirer. Laisser les agrafes, spirales, trombones, etc.

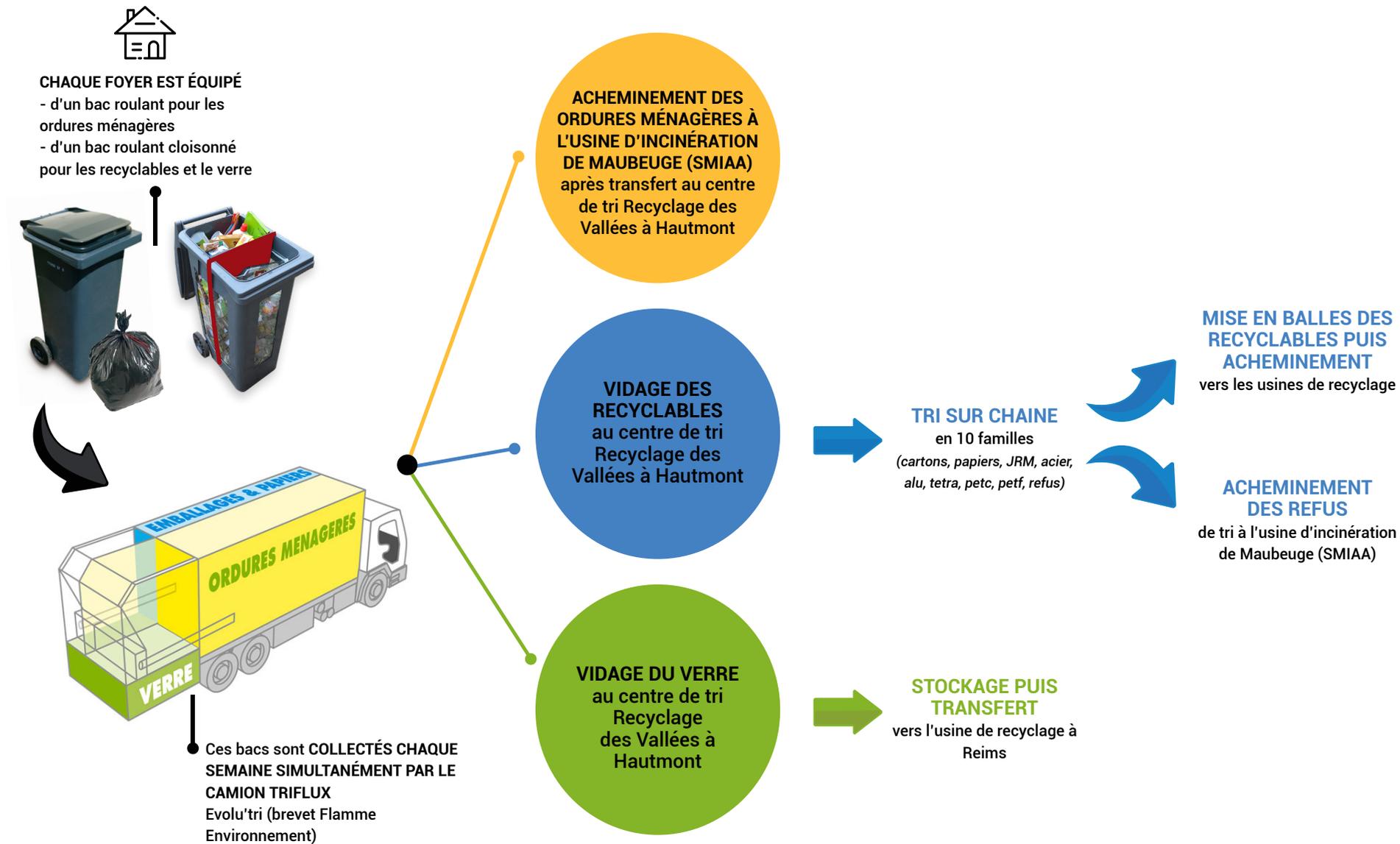
LES PAPIERS COLLECTÉS  
RESTENT CONFIDENTIELS  
JUSQU'AU RECYCLAGE.

**ATTENTION, ces papiers sont à jeter dans le bac d'ordures ménagères :**

- Papiers au contact d'aliments
- Mouchoirs
- Papier cadeau et papier peint
- Tirages photos



# SYNOPTIQUE DES FLUX DE DÉCHETS *pour la collecte en porte à porte*



# DONNÉES AVESNOIS ENVIRONNEMENT/CCPM

**12,1**

Effectif en nombre de postes pour la collecte sélective verre/ emballages légers

**26**

Effectif en nombre de postes du personnel d'exploitation du centre de tri

**12 320**

Nombre d'heures annuelles travaillées

**91 754**

Kilomètres annuels parcourus pour la collecte en porte à porte

**17 899**

tonnes de déchets par an

## TONNAGES COLLECTÉS EN PORTE À PORTE



**13 031**  
tonnes  
d'ordures  
ménagères



**2 355**  
tonnes  
de verre



**2 513**  
tonnes  
de matériaux  
recyclables

Soit en moyenne,  
**364** kg de déchets  
par personne, par an  
(ordures ménagères, tri et  
refus de tri et verre)

# PRESENTATION DU S.M.I.A.A



Le S.M.I.A.A., Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes, a été créé par Arrêté Préfectoral du 18 septembre 1998.

Il est né de la volonté de l'ensemble des Maires et des Présidents des Intercommunalités de l'Arrondissement afin de trouver rapidement une solution juridique et technique à l'impasse dans laquelle se trouvait la politique publique d'élimination des déchets ménagers dans l'Arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

(Source INSEE - populations légales 2012)

Le S.M.I.A.A. est le Maître d'Ouvrage du Centre de Valorisation Énergétique (CVE) de Maubeuge qui se révèle être l'équipement de traitement des déchets ménagers par valorisation énergétique pour l'ensemble de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

Les utilisateurs du C.V.E. de Maubeuge sont de trois catégories :

- les EPCI adhérents du S.M.I.A.A.,
- les collectivités clientes y compris les autres syndicats de traitement ou usine d'incinération,
- les clients privés pour les Déchets Industriels non dangereux : Sita, Environnement Services, Maubeuge Construction Automobiles, ... et des PME, artisans, commerçants de l'arrondissement.



Périmètre du S.M.I.A.A.



## LE S.M.I.A.A. EN 2018

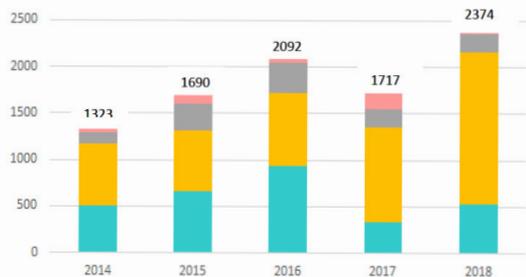
le Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes regroupait 3 EPCI et 1 communauté d'agglomération

**236 439**  
habitants

# POUR SAVOIR L'ESSENTIEL...

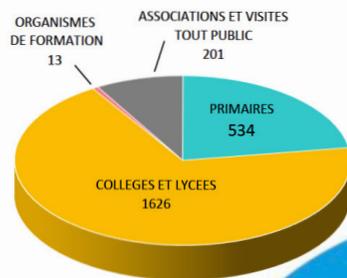
## Les Visites

### Evolution du nombre de visiteurs



■ Primaires ■ Collèges et lycées ■ Associations et visites tout public ■ Organismes de formation

### 2 374 visiteurs pour 2018

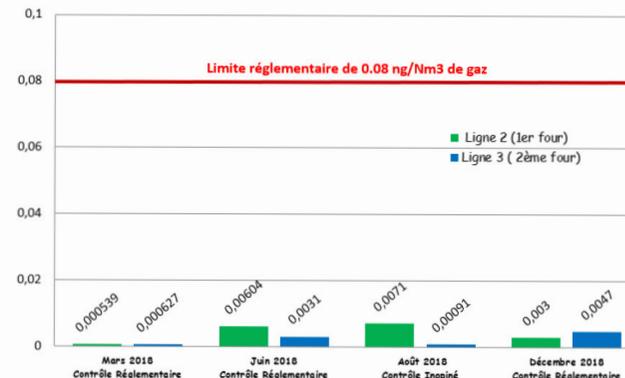


## La Surveillance des rejets du site

### Des rejets atmosphériques maîtrisés

Résultats de rejets de dioxines des mesures semi-continues et des analyses ponctuelles inférieurs aux limites réglementaires.

### Mesures 6 heures en 2018 en ng/Nm3



### Des rejets d'eau inexistants: réutilisation totale des eaux du site.



Consultez tous les résultats sur notre site Web.

Restez informés en vous connectant sur :

- <http://www.smiaa.fr>
- notre page Facebook

## La Communication



### AGENDA

Prochaines visites tout public

- Mercredi 18 avril
- Mercredi 15 et 22 mai
- Mercredi 5 et 19 juin (uniquement pour le C.V.E)

### Les ateliers pédagogiques et manuels

Des animations ont lieu, pendant les vacances scolaires ainsi que les mercredis après-midis durant la période scolaire, au bâtiment Ecopôle ou dans les Centres de loisirs. Ces ateliers gratuits sur le recyclage des déchets sont destinés aux enfants des centres de loisirs. Différentes activités sont proposées en fonction des âges et sous la responsabilité des animateurs du centre de loisirs.



Pour toutes informations et demandes, contactez Héroïse SAINT-JALMES au 03.27.58.83.22 ou remplissez le formulaire de demande de visite sur notre site Internet dans « Démarches et formulaires » ou par mail à [contact@smiaa.fr](mailto:contact@smiaa.fr).

SMIAA

## La Gestion

### Chiffres Clés de 2018

87 432,50 tonnes de déchets traitées

42 471 Méga Watts heures d'électricité produits

Dont 78 091,83 tonnes pour les seuls ménages de l'arrondissement d'Avesnes  
Soit 307 kg par habitant

Performance Energétique : 0,78  
Seuil de la « Haute Performance Energétique » ATTEINT

# LES RÉSULTATS DU TRI (tonnages triés)

MATÉRIAUX	TYPE DE COLLECTE	TONNAGES TRIÉS EN TONNES CCPM 2018	TONNAGE TRIÉS EN TONNES CCPM 2017	COMPARATIF CCPM 2018/2017	MOYENNE CCPM 2018	MOYENNE NATIONALE	MOYENNE RÉGIONALE	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
<b>Papiers / cartons AOE sorte 5,02</b>	Porte à porte	464,86	608,82	-23,65%	9,62 kg/hab./an	8,46 kg/hab./an	8,86 kg/hab./an	9,05 kg/hab./an
<b>JRM</b> (journaux, revues, magazines) <b>AONE sorte 1,02</b>	Porte à porte	263,46	397,41	-33,71%	15,77 kg/hab./an	23,55 kg/hab./an	30,12 kg/hab./an	35,12 kg/hab./an
<b>JRM</b> (journaux, revues, magazines) <b>CARA 11 sorte 1,11</b>	Porte à porte	761,80	880,45	-13,48%	5,45 kg/hab./an			
<b>Total JRM</b>	Porte à porte	1 025,26	1 277,86	-19,77%	21,22 kg/hab./an			
<b>Briques alimentaires ELA (5.03)</b>	Porte à porte	127,46	31,91	299,44%	2,64kg/hab./an	N.C	N.C	N.C
<b>Acier</b>	Porte à porte	129,95	102,57	26,69%	2,69 kg/hab./an	1,89 kg/hab./an	2,59 kg/hab./an	3 kg/hab./an
<b>Aluminium</b>	Porte à porte	0	35,88	/	0	0,15 kg/hab./an	N.C	0,17 kg/hab./an
<b>Plastiques PET clair</b> (ex : bouteille d'eau, de jus d'orange...)	Porte à porte	255,40	178,45	43,12%	5,29 kg/hab./an	4,39 kg/hab./an	6,08 kg/hab./an	6,16 kg/hab./an
<b>Plastique PET foncé</b> (ex : bouteille colorée eau gazeuse...)	Porte à porte	48,64	46,02	5,69%	1,01 kg/hab./an			
<b>Plastique PEHD</b>	Porte à porte	72	59,49	21,03%	1,49 kg/hab./an			
<b>Total plastiques</b>	Porte à porte	376,04	283,96	-17,23%	7,79 kg/hab./an			
<b>Total</b>	Porte à porte	2123,57	2341	-9,29%	43,95 kg/hab./an	39,13 kg/hab./an	48,19 kg/hab./an	54 kg/hab./an
<b>Refus de tri</b>	Porte à porte	628,67	581,27	17,44%	13,01 kg/hab./an	/	/	/
<b>Verre</b>	Porte à porte	2355,87	2445,25	-3,65%	48,76 kg/hab./an	30,10 kg/hab./an	28,45 kg/hab./an	20,72 kg/hab./an

## QU'EST-CE QU'UNE CARACTÉRISATION ?

C'est une analyse d'un échantillon de déchets de la partie « des recyclables (hors verre) » du bac de tri. Cette analyse permet de déterminer précisément la qualité du tri. Le taux idéal se situe entre 10 et 15 %.

## TAUX DE REFUS DE TRI

**22,49 %** Taux de refus de tri moyen en 2018  
(Trimestre 1 : 12,73 %, trimestre 2 : 23,39 %, trimestre 3 : 41,30 % et trimestre 4 : 12,55 %).

**17,33%** Taux de refus de tri moyen en 2017  
(Trimestre 1 : 16,47 %, trimestre 2 : 21,75 %, trimestre 3 : 18,96 % et trimestre 4 : 12,15 %).

**20%** Taux de refus de tri moyen en 2016  
(Trimestre 1 : 15,88 %, trimestre 2 : 19,01 %, trimestre 3 : 21,37 % et trimestre 4 : 24,93 %).

**15,41%** Taux de refus de tri moyen en 2015  
(Trimestre 1 : 18,21 %, trimestre 2 : 13,10 %, trimestre 3 : 17,80 % et trimestre 4 : 12,95 %).

**16,28%** Taux de refus de tri moyen en 2014  
(Trimestre 1 : 15,97 %, trimestre 2 : 14,95 %, trimestre 3 : 20,73 % et trimestre 4 : 13,46 %).

## ALLO ENCOMBRANTS (sur inscription téléphonique)



## Ramassage uniquement sur inscription téléphonique les foyers non inscrits ne seront pas collectés

La communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM) en partenariat avec C2Rinsertion (association d'insertion) vous propose un enlèvement de vos encombrants sur inscription.

### Pourquoi ce nouveau service ?

>Deux véhicules collectent les encombrants, l'un pour ce qui peut être recyclé et l'autre pour ce qui ne l'est pas, ce qui n'était pas le cas avec l'ancien système.

### Pour qui ?

>Les habitants des 53 communes de la CCPM.

### Comment ?

>Ramassage uniquement sur inscription au 03.27.45.89.42 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une opératrice vous demandera le détail des déchets à évacuer et vous conseillera. Elle vous donnera la date de passage et un numéro d'inscription.

### Pour quoi ?

>Collecte à domicile de certains\* déchets d'encombrants.

### Combien ?

>Collecte limitée à 1 ou 2 m<sup>3</sup> par foyer.



**\*NE SERONT PAS PRIS EN CHARGE :** les déchets industriels, les matériaux explosifs, radioactifs, anatomiques et infectieux, les peintures, les huiles, les pneumatiques, les gravats, les déchets verts, tous les déchets électriques et électroniques (lave linge, réfrigérateur...) et l'amiante.

## COLLECTE EN PORTE À PORTE DES ENCOMBRANTS EN 2018 (en kg)

DATE	CARTONS	FER	MOBILIER	DIB*	N° FOYERS / LISTE COLLECTE	N° FOYERS / FACTURE	RECYCLABLES
31/03/2018	57,5	897,5	1800	2920	66	66	2755
31/05/2018	80,8	904	2010	8000	139	139	2994,8
31/08/2018	115	721,6	0	11500	117	117	836,6
<b>TOTAL</b>	<b>253,3</b>	<b>2523,1</b>	<b>3810</b>	<b>22420</b>	<b>322</b>	<b>322</b>	<b>6586,4</b>



\*DIB : Déchet industriel banal (DIB)

Ensemble des déchets non inertes et non dangereux générés par les entreprises, industriels, commerçants, artisans et prestataires de services ; ferrailles, métaux non ferreux, papiers-cartons, verre, textiles, bois, plastiques, etc.

# LES DÉCHETTERIES

20  
18

La Communauté de Communes compte quatre déchetteries à Le Quesnoy, Poix-du-Nord, Landrecies et Bavay ainsi que deux bennes déchets verts à Bry et Gommegnies. Les déchetteries sont accessibles aux particuliers comme aux professionnels.

En 2018, 117 607 passages ont été enregistrés dans les quatre déchetteries. La plus grosse fréquentation est enregistrée en avril 13 666 passages tandis que le mois qui compte le moins de passages est le mois de février (5043).

## Le règlement des déchetteries a été harmonisé le 2 mai 2017.

Ainsi, les professionnels et collectivités du territoire ne sont plus acceptés le samedi toute la journée et le lundi matin. La déchetterie de Poix-du-Nord n'est pas en capacité d'accueillir les professionnels et les collectivités pour des raisons de sécurité.

Les véhicules de plus de 3,5 tonnes PTAC ne sont pas autorisés sur les sites. Les dépôts sont limités à 1m<sup>3</sup> par jour au total et à 2m<sup>3</sup> par semaine.



Pour accéder aux déchetteries, il faut résider de manière permanente sur le territoire de la communauté de communes, présenter sa carte grise ainsi qu'un justificatif de domicile et une carte d'identité. L'informatisation des déchetteries depuis l'été 2017 permet un accès par badge. L'accès est gratuit.

117 607  
passages ont été  
enregistrés dans les  
quatre déchetteries.



1206  
passages pour  
la benne à déchets  
verts à BRY

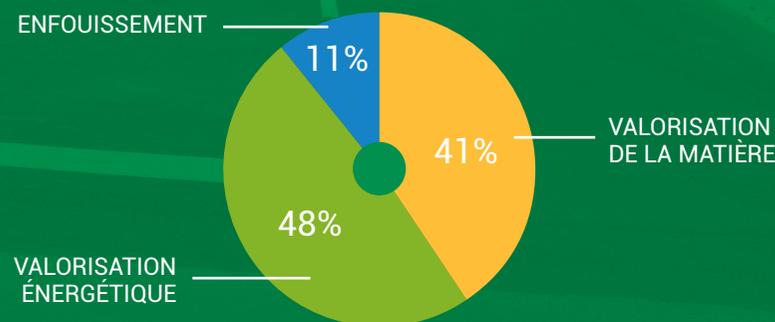


1869  
passages pour  
la benne à  
déchets verts  
à GOMMEGNIES

120 682  
passages en  
déchetteries, bennes  
verts à Bry et  
à Gommegnies

## LES DÉCHETS ENGENDRÉS

(collecte et déchetterie)



# LES DÉCHETS ACCÉPTÉS EN DÉCHETTERIES

## ATTENTION

Conformément au règlement des déchetteries et pour un meilleur service, merci de suivre ces indications

	Déchetterie LANDRECIES	Déchetterie LE QUESNOY	Déchetterie POIX-DU-NORD	Déchetterie BAVAY
Ferrailles	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓
Batteries	✓	✓	✗	✓
Néons et lampes	✓	✓	✗	✓
Gravats	✓	✓	✓	✓
Déchets verts	✓	✓	✓	✓
Encombrants	✓	✓	✓	✓
Pneus	✓	✓	✗	✓
Bois	✓	✓	✗	✓
Huile minérale	✓	✓	✗	✓
Huile végétale	✓	✓	✗	✓
Peintures, lazures et aérosols	✓	✓	✗	✓
Pesticides, acides et bases	✓	✓	✗	✓
Bidons souillés vides	✓	✓	✗	✓
Piles	✓	✓	✗	✓
Colonne à verre	✗	✗	✗	✓
DEEE*	✓	✓	✗	✓
Textiles	✓	✓	✗	✓
Capsules / café	✓	✓	✗	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✗	✓
Brita cartouches	✓	✓	✗	✓

\*DEEE : Déchets électriques et électroniques



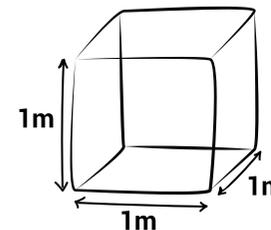
Les professionnels et les collectivités\* (du territoire de la CCPM) **NE SONT PLUS ACCEPTÉS le samedi (toute la journée) et le lundi matin.**



\* La déchetterie de Poix-du-nord n'est pas en mesure, pour des raisons de sécurité d'accueillir les professionnels et les collectivités.



Les véhicules de plus de 3.5 tonnes PTAC ne sont pas autorisés sur les sites.



RAPPEL : 1m<sup>3</sup> = 1000L

Les dépôts sont limités par adresse fiscale :  
- à 1m<sup>3</sup> au total par jour  
- à 2m<sup>3</sup> au total par semaine



Ex : deux dépôts le lundi de 0.5 m<sup>3</sup> + un dépôt le vendredi de 1 m<sup>3</sup>.



Avant d'accéder à la déchetterie, les déchets doivent être triés pour un dépôt rapide et efficace.

# LA DÉCHETTERIE DE POIX-DU-NORD EN 2018

## ATTENTION

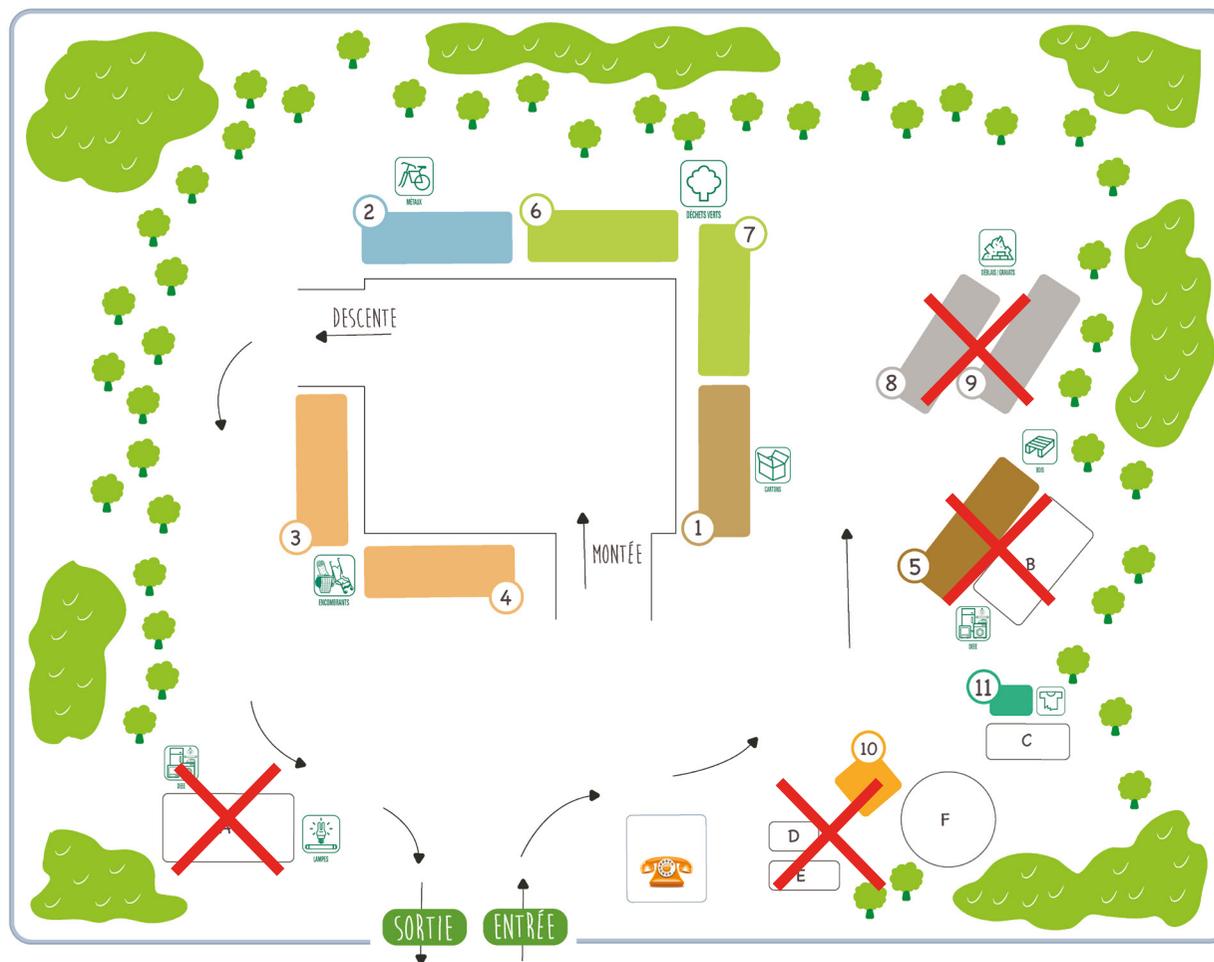
Changements en déchetterie de POIX-DU-NORD

### PLAN DE LA DÉCHETTERIE DE POIX-DU-NORD 2 116 M<sup>2</sup>

N°	DÉCHETS NON DANGEREUX nouvelle réglementation des installations classées	NOMBRE DE BOX, CONTENEUR, BENNE, POUBELLE...
1	Papiers et Cartons	1 benne
2	Ferrailles	1 benne
3 et 4	Encombrants	2 benne
5	Bois	1 benne
6 et 7	Déchets Verts	2 bennes
8 et 9	Gravats	2 bennes
10	Huile végétale	2 fûts
11	Les relais	1 conteneur

LETTRÉ	DÉCHETS DANGEREUX nouvelle réglementation des installations classées	NOMBRE DE BOX, CONTENEUR, BENNE, POUBELLE...
A	D3E* : GEM hors froid	Pas de box, dirigé vers déchèterie ou sel
A	D3E* : GEM froid	Pas de box, dirigé vers déchèterie ou sel
B	D3E : Ecrans	plusieurs**
B	D3E : Petits appareils ménagers PMA	plusieurs**
B	Néons	1 grand box
B	Ampoules à économie d'énergie	1 petit box
C	Pneus	Pas de box, dirigé vers déchèterie ou sel
D	Piles	2 fûts
E	Batteries	1 box
F	Huile minérale	1 conteneur

\*Déchets d'Équipements Electroniques et Électriques  
\*\* Le nombre de box varie d'une collecte à une autre et selon les saisons



Pour des raisons de sécurité, la déchetterie de Poix-du-Nord n'accepte plus certains déchets, depuis le 5/11/2018

## LE PERSONNEL

12,9 équivalent temps plein (ETP) en gardiens, agents du tri en renfort et administratifs pour les déchetteries ; 8,6 ETP d'agents de collecte (agents du tri, agents de maintenance des poubelles et administratifs) et 3,34 ETP d'agents techniques.

## LES ANIMATIONS

En 2018, le service « environnement » a mené des animations « tout public » via la tenue de stands dans les lieux et évènements suivants :

- Réunion d'information à Landrecies (grand parc)
- Fête du lait à Le Quesnoy
- Les Restos du cœur de Landrecies
- Nature propre du samedi 17 Mars 2018 / les 4 déchetteries



## LA PRÉVENTION

Une promotion est faite pour le compostage individuel.

Ainsi, **90 composteurs en bois** de 600 litres et **39 composteurs en plastique** de 600 litres et **73 seaux de cuisine** ont été vendus en 2018.



**641**

participants à l'opération  
communes propres pour 16  
communes de la CCPM.

Tonnage global :  
5 820 tonnes pour 5 bennes  
dans les déchetteries.

## OPÉRATION DES POULES EN PAYS DE MORMAL

8 / 50 foyers ont pesé les déchets et comptabilisé les oeufs sur une période de 3 mois (de juin à août 2018).

### BILAN :

Moyenne de 95kg/an/foyer et de 10,26 kg/an/personne (dont 3,64 kg/an/personne donnés aux poules). Moyenne de 95 oeufs/an/foyer.



Réception des poules à Landrecies, le 26 mai 2018

100  
poules pour 50 foyers  
volontaires en  
mai 2018



# BUDGET ANNUEL DU SERVICE ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES	2017	2018
Rotation (enlèvement bennes)	317 008,64€	321 372,65€
Traitement	533 733,83€	498 563,59€
Charges variables supplémentaires	41 434,53€	33 194,45€
Salaires	458 977,38€	453 573,68€
<b>TOTAL DES DÉPENSES 1</b>	<b>1 351 154,38€</b>	<b>1 306 704,37€</b>
Produits du recyclage	67 334,25€	62 688,63€
Subvention ou autres	1 819,92€	0€
Recettes ASP CAE	58 360,63€	20 698,74€
<b>TOTAL DES RECETTES 1</b>	<b>127 514,80€</b>	<b>83 387,37€</b>

COLLECTE DES OM	2017	2018
Collecte	2 202 094,12€	2 266 862,14€
Incinération	1 156 799,95€	1 174 490,01€
Traitement	591 786,59€	603 661,49€
Charges variables supplémentaires	72 896,18€	73 534,21€
Salaires	226 831,52€	171 087,08€
<b>TOTAL DES DÉPENSES 2</b>	<b>4 250 408,36€</b>	<b>4 289 634,93€</b>
Produits du recyclage	298 572,91€	240 573,74€
Subvention ou autres	526 215,00€	474 778,40€*
Recettes ASP CAE	58 370,95€	30 298,92€
<b>TOTAL DES RECETTES 2</b>	<b>883 518,86€</b>	<b>745 651,06€</b>

\*manque le liquidatif Citéo / solde des recettes à percevoir.



# | DEVENIR DES DECHETS ET FILIERES / DECHETTERIES

DÉCHETS	ENVOYÉS À	DÉCHETTERIES			
		LANDRECIES	LE QUESNOY	POIX-DU-NORD	BAVAY
BATTERIES	Recyclage des Vallées	Néant	Recyclage en plomb		
	Véolia	Recyclage en plomb	/		
BIDONS SOUILLÉS ET VIDES	ARF	Valorisation énergétique	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
BOIS	Recyclage des Vallées	Fabrication de panneaux de particules			
BOUTEILLES DE GAZ		Néant			
CAPSULES / CAFÉ	Collectors	Re-manufacturées pour réutilisation			
CARTONS	Recyclage des Vallées	Fabrication de cartons			
PAPIERS	Recyclage des Vallées	Fabrication de papiers	Néant		
CARTOUCHES D'ENCRE	Collectors	Re-manufacturées pour réutilisation			
COLONNE À VERRE	Recyclage des Vallées	Néant			Fabrication de verre alimentaire
DÉCHETS VERTS	Recyclage des Vallées	Fabrication de compost			
PELOUSE	Gaec de la Fresnaie	Néant	Matière pour méthanisation	Néant	

DEEE	Eco-systèmes	80% du poids des équipements est recyclé et 85% valorisé énergiquement (ferraille, métaux non ferreux, plastique, minéraux (verre, ciment), verre tubes cathodiques, déchets...		
ENCOMBRANTS	Recyclage des Vallées	Incinération et enfouissement		
FERRAILLES	Recyclage des Vallées	/	Fabrication d'acier	
	Barting Recycling (via Véolia)	Valorisation des ferrailles pour assurer la récupération, le recyclage et la revente en tant que matières 1 <sup>ères</sup> secondaires	/	
GRAVATS	Recyclage des Vallées	Concassage ou remblais en fond de forme		
HUILE MINÉRALE (VIDANGE)	SEVIA	Recyclées et revalorisées matière (4 litres usagés pour 3 litres d'huile de base recyclée)		
HUILE VÉGÉTALE (FRITURE)	GECCO	Transformation en biodiesel pour les transports publics		
INCINÉRABLES	Recyclage des Vallées	Brûlage, valorisation énergétique		
NÉONS ET LAMPES	Recyclum	Verre : 86% servent à la fabrication d'isolants ou d'abrasifs, de tube fluo, de silice de substitution. Métaux 5% sont revendus sur les marchés des métaux (aciéries, affinerie...) Poudres : 3% sont utilisés dans les batteries de voiture électrique ou téléphones portables... Divers : 4% vont à l'incinération		
PEINTURES, LASURES ET AÉROSOLS	ARF	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
PESTICIDES, ACIDES, BASES ET PRODUITS INCONNUS	ARF	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
PILES	COREPILE	Récupération du mercure, du zinc, du nickel, du fer. Recyclage d'acier et ferromanganèse		
CARTOUCHES BRITA				
DEA (MEUBLES)	Eco-mobilier	Néant	Valorisation (septembre 2017)	Néant
PNEUS	ALLIAPUR	Valorisation matière ou recyclage sous forme de broyats, granulats ou poudrette pour créer des aires de jeux, enrobés routiers, gazon synthétiques, objets moulés, pistes d'athlétisme, sol équestre... Recyclage du carbone de fer pour applications en aciéries, fonderies, sidérurgies.		
VÊTEMENTS	Relais du Cambrésis	Revente vêtements d'occasions + chiffons + fabrication d'isolant maison		



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL**  
**Service Environnement**

4 avenue de la légion d'honneur, Caserne Clarke, 59 550 Landrecies.  
**03.27.77.52.35. Fax : 03.27.07.00.81**

**[contact@cc-paysdemormal.fr](mailto:contact@cc-paysdemormal.fr)**  
**[www.cc-paysdemormal.fr](http://www.cc-paysdemormal.fr)**

---